



ÉCOPHYTO
30 000 | RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Appel à projets 2024 « Collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique » reconnaissance / émergence / financement de GIEE et groupes Ecophyto 30 000



Ordre du jour

1. Contexte et objectifs de l'appel à projets
2. Comparatif et attendus des 2 dispositifs GIEE/30 000
3. Calendrier et modalités
4. La logique projet
5. Reconnaissance GIEE – Grille et critères d'évaluation
6. Reconnaissance 30 000 – Critères d'évaluation
7. Le projet et la vie des collectifs en phase de reconnaissance
8. L'émergence de collectif
9. Aides financières
10. Ressources et contacts utiles
11. Compléments méthodologiques

1 - Contexte et objectifs de l'appel à projets

Appel à projets "Collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique"

Accompagner les agriculteurs dans le changement vers des pratiques agroécologiques

S'appuyer sur la **force d'un groupe**
et le soutien d'un **animateur**



Développer et **massifier** ces
groupes d'agriculteurs



Pendant **plusieurs années**

(Émergence)

Reconnaissance
n1

Reconnaissance
n2

Reconnaissance
n3

Reconnaissance
+/- n4, 5... (GIEE)

Poursuite, renouvellement
éventuels



La force du collectif pour oser le changement

Se rassurer face à l'incertitude,
aux autres (voisins, famille...),
Renforcer sa motivation

Mutualiser les
coûts et les risques

Mixer les savoirs
descendants (issus de la R&D) et
ascendants (issus de la pratique)
pour en créer de nouveaux

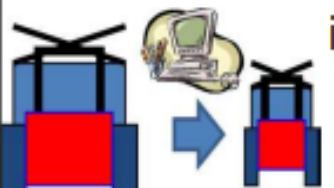
→ une évolution du métier de conseiller : du conseil technique individuel vers

- le conseil stratégique (approche à moyen ou long terme, en termes de système d'exploitation, de production, de culture/d'élevage),
- l'accompagnement de l'agriculteur (vers davantage d'autonomie décisionnelle)
- et l'animation d'un groupe dans son projet

Ça relève de l'agroécologie ou pas ?

Les différents degrés de changement de pratiques

EFFICIENCE Amélioration de l'efficacité des traitements phytosanitaires : intervenir au bon moment, à la bonne dose, avec du matériel perfectionné

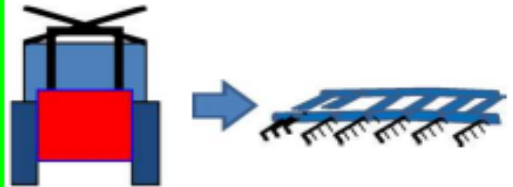


Optimisation des traitements
Dépendance aux pesticides demeure

Approche analytique

En élevage :
les antibiotiques

SUBSTITUTION Choix de produits plus respectueux de l'environnement
Abandon du chimique au profit de méthodes biologiques (ex: Biocontrôle) ou mécaniques



Moindres impacts sur l'environnement
Auto-régulation des pathogènes par l'agro-écosystème non-restauré

En élevage :
Ex : huiles essentielles, homéopathie, ostéopathie

RECONCEPTION Changement des pratiques : rotations longues avec introduction de cultures diversifiées, dates de semis, choix des variétés, succession de cultures, introduction d'infrastructures agroécologiques (pour les auxiliaires)



Intervention à l'échelle du système de production
Restauration des capacités de régulation de l'agro-écosystème pour une bonne gestion des pathogènes et ravageurs

AGROECOLOGIE

En élevage :
Médecine préventive (alimentation-digestion, bâtiments, races rustiques, relations homme-animal...)

Réduction
des produits
phytosanitaires

E
Observation des parcelles et des stades physiologiques (OAD, tour de plaine)

E
Sécuriser les conditions d'application des produits (mieux pulvériser, choix des matières actives)

S
Utilisation de Biocontrôle

S
Faux-semis-déchaumage

S
Variétés tolérantes

S
Couverts d'intercultures pour étouffer les adventices

S
Gestion des bandes enherbées autour des parcelles.

S
Désherbage mécanique

S
Labour une année sur trois

E
Décalage de semis (avance : colza et céréales de printemps, retard : céréales d'hiver)

S
Association d'espèces végétales différentes (plantes compagnes et colza)

R
Introduction de haies ou de bandes fleuries

R
introduction de prairies temporaires dans la rotation (nettoyage du sol et apport de matière organique)

R
Diversification de la rotation : alternance de cultures hiver/printemps/été pour casser le cycle des adventices

E
Localisation des traitements (zones cibles)

R
Allongement de la rotation pour casser les cycles Bioagresseurs et adventices

Complexité
de mise en oeuvre

Classements des leviers agronomiques en GCPE

Légende

- E** EFFICIENCE
- S** SUBSTITUTION
- R** RECONCEPTION

RAISONNEMENT

ÉVITEMENT

POTENTIEL INITIAL

ATTÉNUATION

2 - Comparatif et attendus des 2 dispositifs GIEE/30 000

GIEE et Groupes 30 000 : points communs, spécificités



DRAAF :	SREA	SRAL
Objectif	Transition agro-écologique du système d'exploitation visant la triple performance (dispositif inscrit dans la loi d'avenir d'oct 2014 + décret)	Transition AE centrée sur la réduction de l'usage des produits phytos, en s'inspirant des leviers démontrés dans les fermes DEPHY, en concordance avec les objectifs du plan national (a minima)
Thématique	Toutes celles en relation avec l'AE	Obligatoirement phytos
Echelle du projet	Système d'exploitation	Système de culture (a minima) ou + large
Niveau de chgmt de pratiques	Avec re-conception visée à terme	Efficience acceptée, substitution souhaitée mais encourager la reconception
Indicateurs	Au choix mais relatifs à chacune des 3 performances : économique, environnementale et sociale	IFT obligatoires et leurs déclinaisons + d'autres choix
Bilan à fournir + capitalisation	Suivi technique triennal + bilan tk et de capitalisation à la fin	Bilan d'activité annuel avec indicateurs IFT et leurs déclinaisons + activité du groupe
Financements sur 3 ans	Animation : crédits Casdar dédiés gérés par la DRAAF Investissements : PSN (Feader)	Animation : crédits Ecophyto dédiés gérés par les agences de l'eau Investissements en matériels/plus-value environnement : crédits Ecophyto dédiés agences de l'eau via le PSN
Reconnaissance	Arrêté préfectoral pour la durée du projet (>=3ans)	Attestation délivrée par le comité des financeurs pour 3 ans

3 – Modalités et calendrier

Candidatures sur démarches simplifiées.fr

Inscription préalable / créer un compte

 **demarches-simplifiees.fr**

Connexion

Aide

**Effectuer
une démarche
administrative
en ligne**



**Vous souhaitez effectuer une demande auprès
d'une administration ?**

Réalisez vos demandes en toute simplicité et retrouvez vos
dossiers en ligne

Comment trouver ma démarche ?

Se connecter

Candidatures sur démarches simplifiées.fr

Tutoriel usager avec vidéo de démonstration :

<https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>



Version vidéo



1. Accéder à la procédure pour le dépôt d'un dossier sur demarches-simplifiees.fr

A. Accéder au lien vers la procédure

La page d'accueil de demarches-simplifiees.fr permet à l'utilisateur de se connecter : elle ne permet pas de créer un compte, ni de rechercher une démarche.

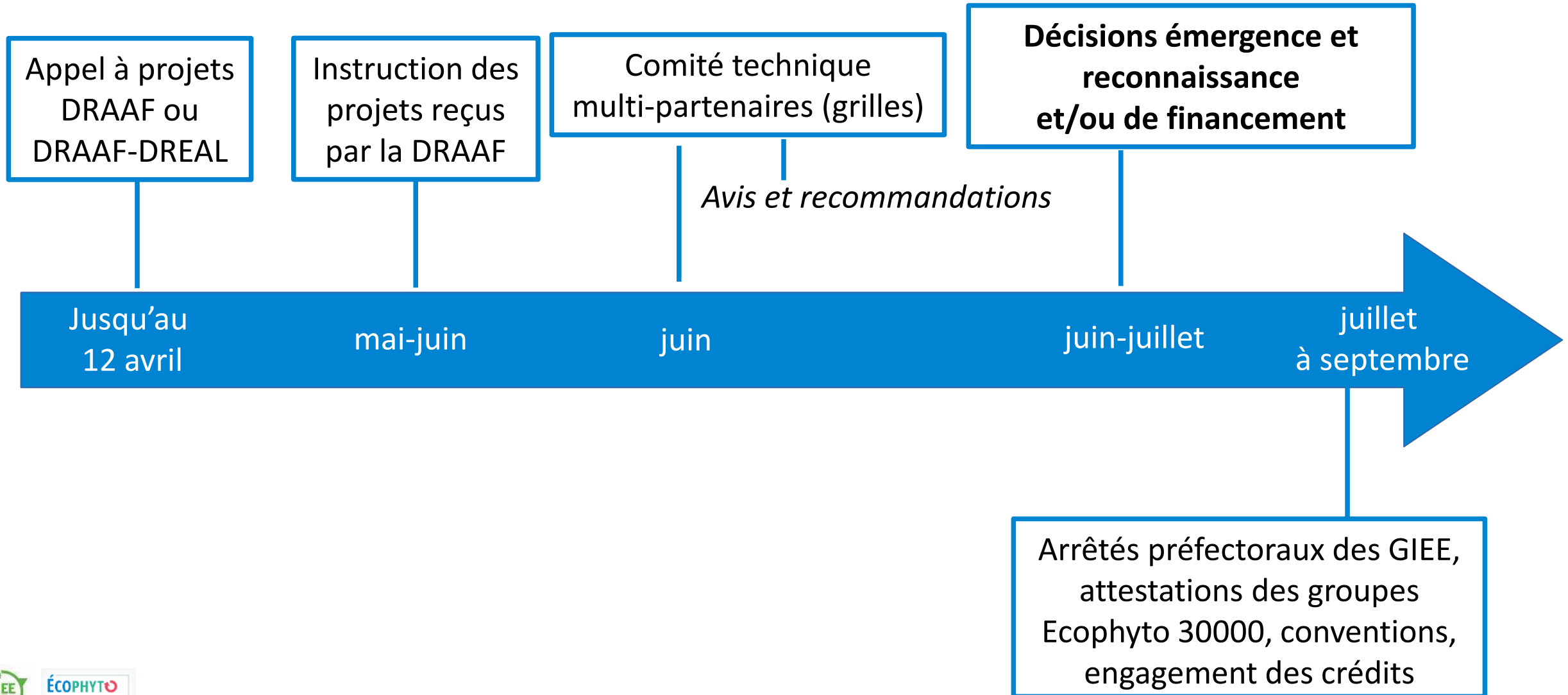
 demarches-simplifiees.fr

Connexion Aide

Effectuer
une démarche
administrative
en ligne

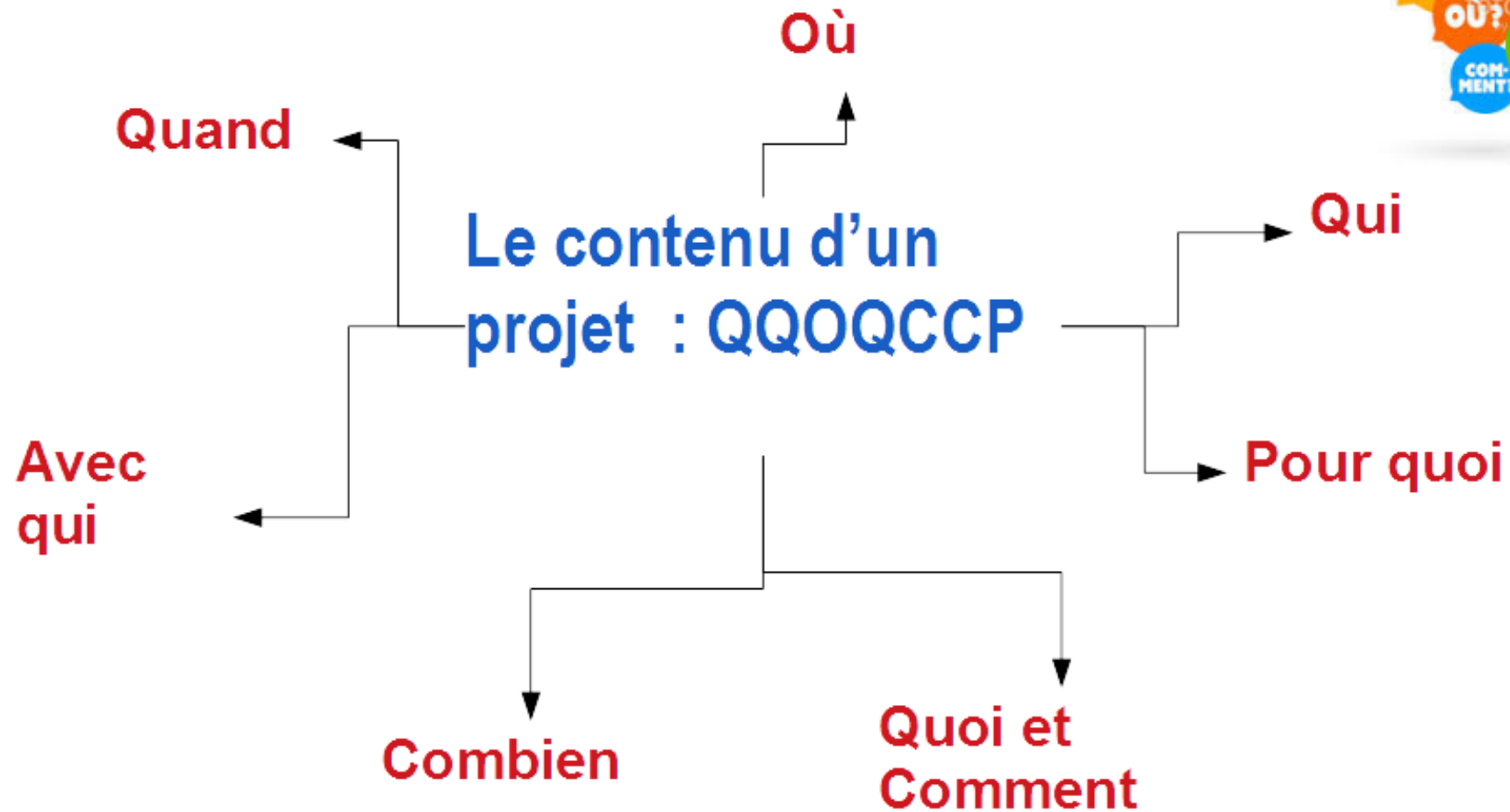


Processus de l'appel à projets : **étapes et calendrier**

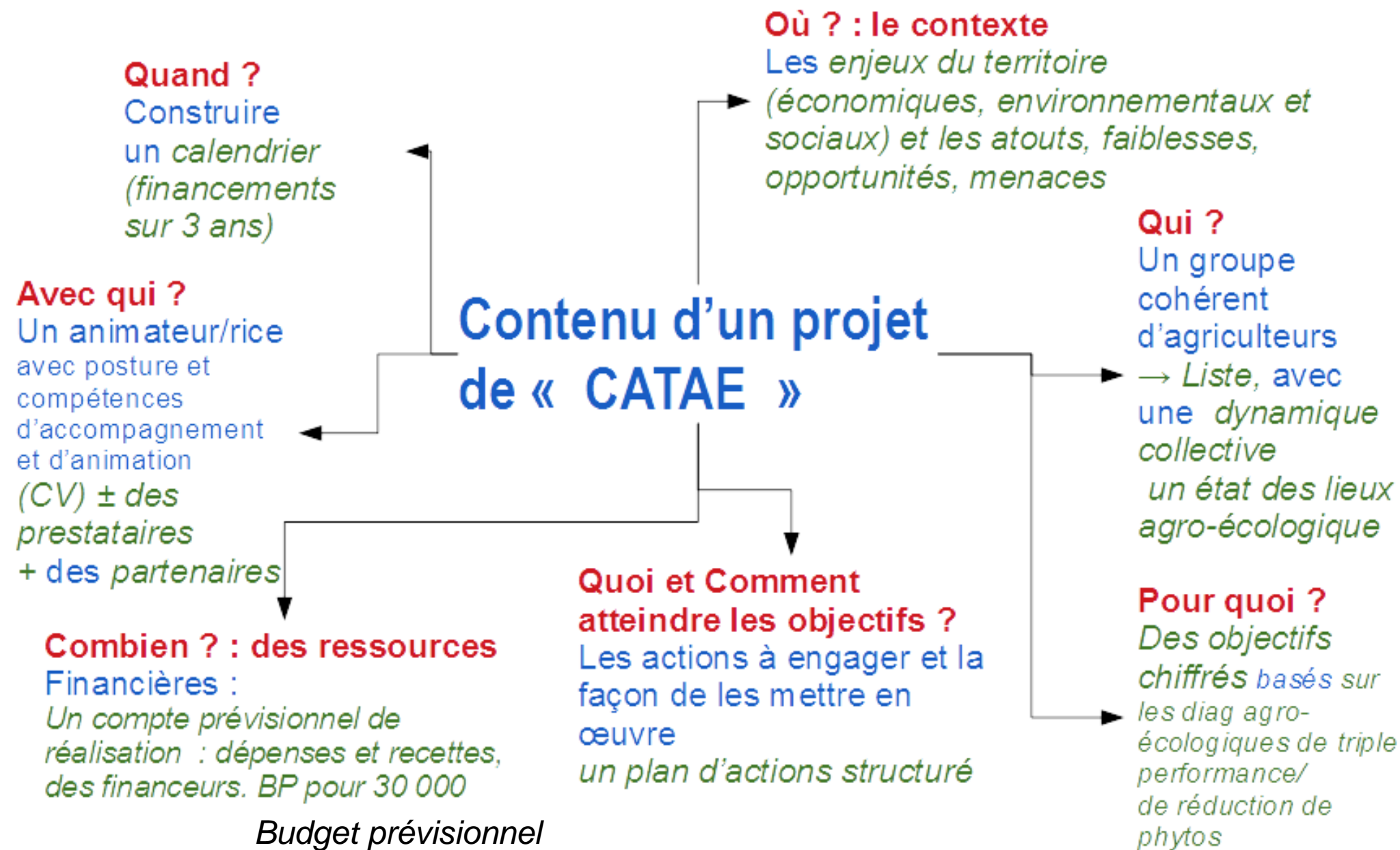


4 – La logique « projet »

La transition agro-écologique en collectif
est assimilable à un projet



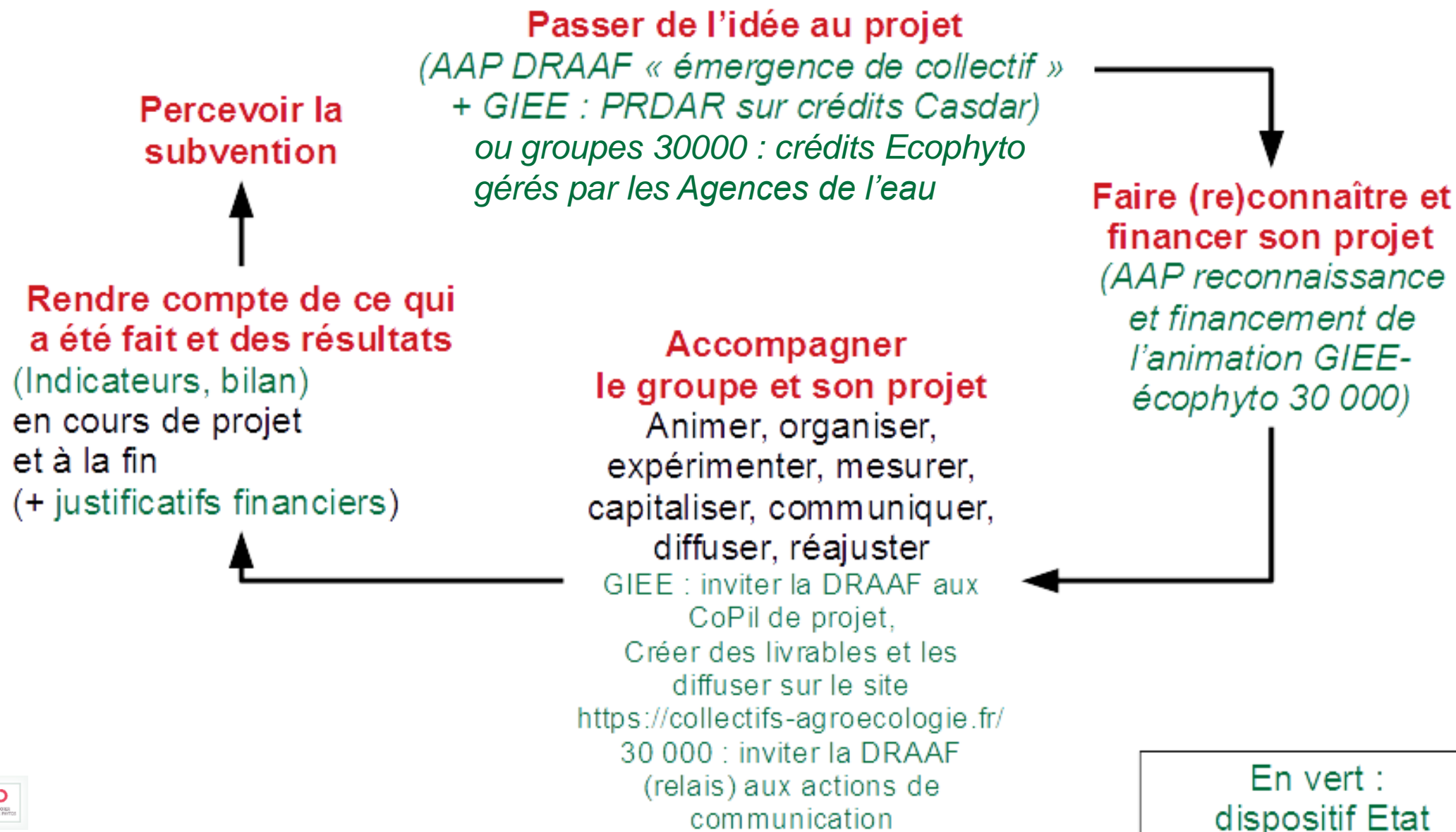
#113456007



CATAE : Collectif d'agriculteurs en transition agro-écologique

Les différentes étapes d'un projet de « CATAE » :

construction, mise en œuvre, évaluation, financement



5 – Reconnaissance en tant que GIEE Grille et critères d'évaluation

Grille d'évaluation d'une candidature GIEE (cf. n°2014-1173 du 13/10/2014)

Les 5 critères incontournables à valider individuellement



Reconnaissance

• Le projet cherche à améliorer les trois performances :

- **Économique** : diminution de charges, amélioration/diversification des revenus
- **Environnementale** : amélioration ou maintien de pratiques avec un caractère systémique
- **Sociale** : emploi, conditions de travail, lutte contre l'isolement



• **Les actions sont pertinentes :**

- elles favorisent la biodiversité, reposent sur les régulations biologiques, permettent une diversification, améliorent l'autonomie du système, favorisent la résilience
= principes de l'agro-écologie, avec approche système



• **Le collectif constitue une plus-value**
par rapport à une somme d'actions individuelles



Grille d'évaluation d'une candidature GIEE (cf. n°2014-1173 du 13/10/2014)

Les 5 critères à valider globalement



Reconnaissance

- Le partenariat : filières, territoires et société civile
- Le caractère innovant ou expérimental du projet (innovation technique et/ou sociétale – possibilité de prendre en compte l'innovation locale)
- La pérennité des actions et du collectif :
perspectives de poursuite au-delà de la durée projet
- L'accompagnement des exploitants :
 - aide à l'animation et au pilotage de projet,
 - accompagnement technique
- La reproductibilité du projet

+ *En transversal : qualité de présentation, cohérence moyens/objectifs/durée, présence d'un suivi et d'indicateurs*

6 – Reconnaissance des groupes Écophyto 30 000 Critères de sélection



Réduire l'usage des phytos au sein des exploitations en s'appuyant sur les résultats DEPHY FERME



Capitaliser
= formaliser les résultats positifs obtenus et les difficultés rencontrées



Communiquer
les résultats au reste de la profession agricole



Pour **massifier** la transition agroécologique à bas niveau de phytos

Objectifs

ÉCOPHYT
30 000 | RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Points-clés du volet reconnaissance groupes 30 000

Projet sur
3 ans

Diagnostics
agroécologiques
réalisés sur toutes
les exploitations

8 exploitations
minimum

20 agriculteurs
maximum

25% maximum
d'agriculteurs
DEPHY ou 30 000

Critères de sélection du volet reconnaissance groupe 30 000

Collectif intégrant
les
**enjeux de son
territoire**

**Pertinence et qualité
de
l'action collective**

Projet collectif construit
à partir des
**diagnostics
individuels**

Projet appuyé
sur les
**résultats de
DEPHY Ferme**

Leviers adaptés
à la problématique
et au groupe

Plan d'action
réaliste

Valorisation
des
**dispositifs Ecophyto :
BSV, CEPP, etc.**

Partenaires

*Thèmes :
réduction IFT,
glyphosate,
biocontrôle, climat,
autres thèmes de
la feuille de route*

**Actions de communication
et transfert**
à la hauteur des attentes

7 – Le projet et la vie des collectifs reconnus

Années de reconnaissance

- Animation collective
- Petite part d'individuel au service du collectif



Années de reconnaissance

● Animation collective

Réunions collectives

programme annuel, leviers, difficultés/solutions, bilan de l'année...



Réunions bout de champ



Échanges, rencontres avec les partenaires



Formation des agriculteurs, de l'animateur



Voyages d'étude, salons, démo.,...





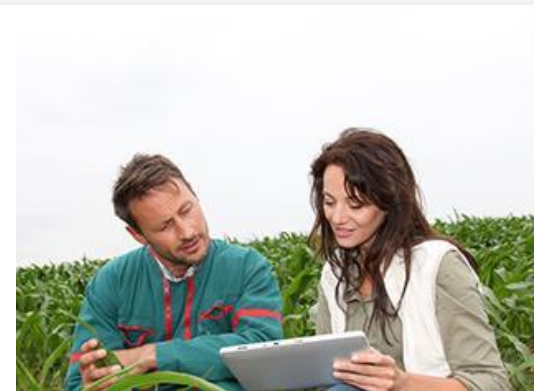
Petite part d'individuel au service du collectif



Suivi des leviers mis en place



Indicateurs obligatoires et
supplémentaires





Pourquoi est-ce important de capitaliser ?

Pour les agriculteurs du collectif

- **Progresser** (apprendre de ses réussites, de ses erreurs, de ses échecs), développer de nouvelles compétences
- **Valoriser** les actions menées et les éventuels résultats obtenus
- **Transmettre** (pairs, réseaux...).

Pour l'ensemble des collectifs de développement agricole source d'enrichissement et d'échanges

Pour l'ensemble des agriculteurs

source de nouvelles techniques à mettre en œuvre

Pour les politiques publiques

documenter la transition agroécologique et diffuser de nouvelles pratiques auprès des agriculteurs

Pour la recherche fondamentale et appliquée

hybrider les savoirs scientifiques et issus des pratiques pour produire de la connaissance adaptée

Années de reconnaissance

Communication externe

CONFÉRENCES

Comités de suivi : Présentation des résultats aux acteurs du territoire

DÉMONSTRATIONS

Portes ouvertes

FORMATIONS

Intervention enseignement agricole, Certiphyto

PUBLICATIONS

Articles presse, newsletters

DIFFUSION DES LIVRABLES

Sur les sites web dédiés



8 – L'émergence de collectif

Année d'émergence

Recrutement des agriculteurs



Diagnostics agroécologiques individuels



Définition des objectifs, du projet du groupe,
de la thématique de travail et
des leviers agronomiques



Recherche et établissement de partenariats
(DEPHY FERME, autres collectifs, enseignement,...)



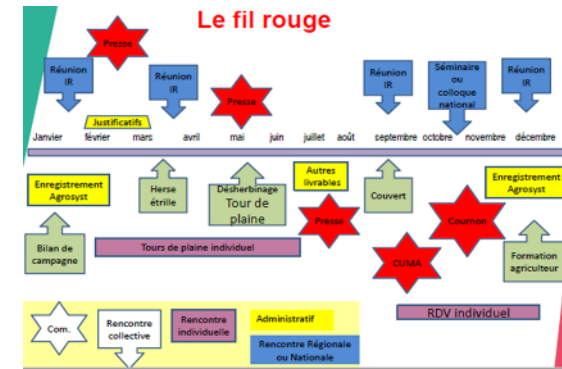
Recherche d'interventions sur des compétences techniques



Veille pour s'appropriier les résultats de la recherche
dont DEPHY EXPE



Construction d'un plan d'action pluriannuel



Bilan d'urgence envoyé par la DRAAF



Candidature à la reconnaissance



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

demarches-simplifiees.fr

9 – Aides financières

Aides financières animation (groupes émergents et reconnus)

- Aides accessibles sur **l'ensemble de la région** Auvergne-Rhône-Alpes dans la limite des crédits disponibles, et en fonction du nombre de dossiers et de la qualité des projets reçus
- **A compléter par d'autres crédits**
 - FEADER
 - Conseil régional
 - Collectivités locales, intercommunalités en fonction de leurs projets (politique agricole, TEN, PCAET, etc.)
 - ADEME
 - Fonds privés (fondations, financement participatif...)
 - Et bien-sûr, l'autofinancement
- **Plafond : 10 000 €** maximum pour l'émergence

Aides financières animation (groupes émergents et reconnus)

- **Groupes Ecophyto 30 000**

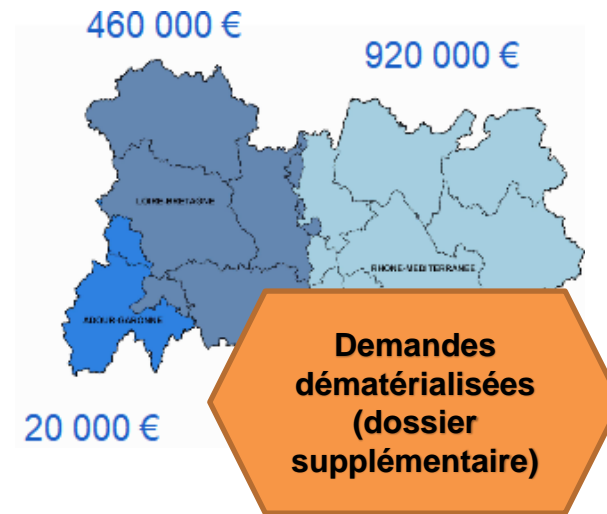


- Crédits dédiés détenus par **agences de l'eau** (Rhône Méditerranée, Adour Garonne et Loire Bretagne) sur leur **territoire de bassin**

- Actions éligibles au financement et règles d'attribution des aides des 11^e programmes d'intervention

- LB = taux d'aide 50 % plancher dépenses éligibles 6 000 €

- RMC et AG = taux d'aide 70 %, plancher dépenses totales 10 000 € (RMC)



- **GIEE** : crédits d'**État**, via des crédits CASDAR dédiés aux GIEE +/- crédits BOP

- Enveloppe régionale variable selon les années (entre 450 et 568 k€)


- Taux d'aide variable, choisi par le porteur (plafond = 80 %)

- Plafond : pas en 2024 (montant d'aide moyen : 32 000 €)

- Attention : plus de forfait diagnostic ni forfait charges de structure

10 - Ressources et contacts utiles

Ressources

- Documents et modalités de l'appel à projets : 
 - **GIEE** : [Page du site DRAAF dédiée](#)
 - **Groupes Écophyto 30 000** : [Page du site DRAAF dédiée](#)
- Groupes DEPHY, GIEE, 30 000 existant en région et hors région : [collectifs-agroecologie.fr](#), [EcophytoPIC](#), [DRAAF \(Ecophyto\)](#), annuaire régional des groupes DEPHY, GIEE phytos et groupes 30000 [Annuaire CATAE](#)
- Accompagnement de groupes d'agriculteurs : guides méthodologiques des projets [COTRAE](#) et [COLLAGRO](#), etc.
Recensement dans différents réseaux et liens vers les ressources sur projet [COLLAGRO](#)
- [Guide des financements](#) pour réduire les phytos, à destination des agriculteurs

Contacts

- **GIEE** : DRAAF : Annick Jordan (annick.jordan-dupas@agriculture.gouv.fr)
- **Groupes Ecophyto 30 000**
 - DRAAF : Alexandra Dussaby (alexandra.dussaby@agriculture.gouv.fr)
 - Chambre régionale d'Agriculture : Virginie Saingery (virginie.saingery@aura.chambagri.fr)

Bienvenue sur le site des collectifs d'agriculteurs
en transition vers l'agroécologie



+ de 1 500
groupes
en 2021



+ de 25 000
agriculteurs
accompagnés
en 2021

TROUVER UN COLLECTIF AGROÉCOLOGIQUE

GIEE, Groupes 30 000 et DEPHY Fermes

Cette plateforme web permet de trouver facilement **les informations sur les collectifs agroécologiques** : GIEE, groupes 30 000 et DEPHY Fermes. Grâce à un outil de cartographie, vous pouvez localiser un collectif et accéder à **sa carte d'identité** et à **ses livrables de capitalisation**.

La plateforme permet de localiser sur une carte tous les collectifs agroécologiques :

- **Par types de groupe** : GIEE, groupes 30 000 et DEPHY Fermes

- **Par productions principales** : grandes cultures, maraichage, viticulture, élevage...

- **Par thématiques de travail** : réduction des produits phytos, conservation des sols, autonomie alimentaire des élevages...

Ces filtres peuvent être croisés pour une recherche plus fine et optimisée.

> [Accéder à la carte](#)

Qu'est ce qu'un collectif agroécologique ?

Un collectif agroécologique est un **groupe qui met en relation des agriculteurs** pour faciliter l'échange de leurs pratiques agricoles, ainsi que le partage de leurs expériences et connaissances en agroécologie.

> [En savoir + sur les collectifs](#)



La plateforme :
collectifs-agroecologie.fr



Page régionale

Onglets

RÉGIONS

A PROPOS

CONTACTS

ACTUALITÉS

COLLECTIFS
AGROÉCOLOGIQUES

AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

Vous êtes ici : Accueil > Régions > Auvergne-Rhône-Alpes

RÉGIONS

Auvergne-Rhône-Alpes

Bourgogne-Franche-Comté

Bretagne

Centre-Val de Loire

Corse

Grand Est

Hauts-de-France

Ile-de-France

Normandie

Nouvelle-Aquitaine

Pardonnez-moi

Pays de la Loire

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Outre mer

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Chiffres clés, depuis 2014 :



85

GIEE



53

Groupes 30 000



25

groupes DEPHY Fermes



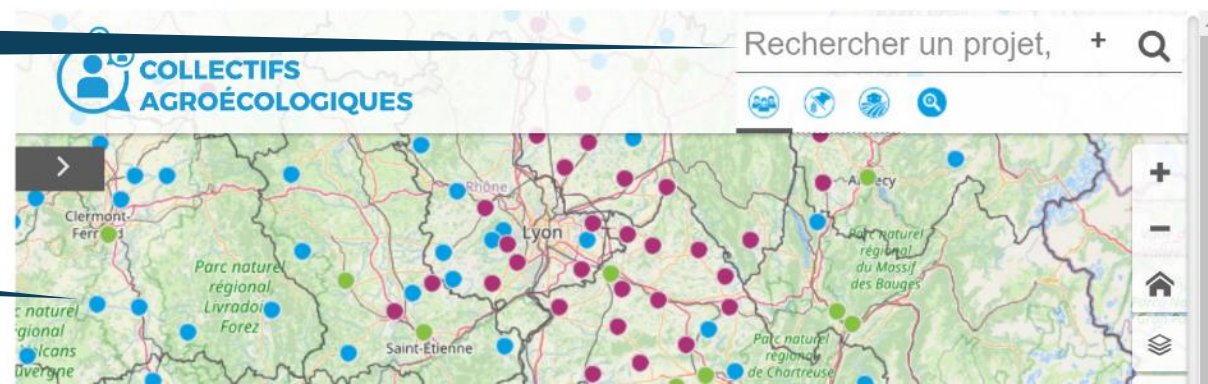
+ de 2 000

agriculteurs engagés dans un collectif agroécologique

Recherche avec
mots-clés, filtres

Recherche par
point sur la carte

Carte de la région Auvergne-Rhône-Alpes



Explorer Résultats Infos **Infos** Indicat...

INFORMATIONS

Type de groupe
GIEE

Titre du projet
Paysans autOnomes pour la Production et les Echanges Collectifs de Semences (POPECOLES)

Structure porteuse
ADDEAR42

Structure d'accompagnement
ADDEAR 42

Département
Loire

Nombre d'agriculteurs engagés
21

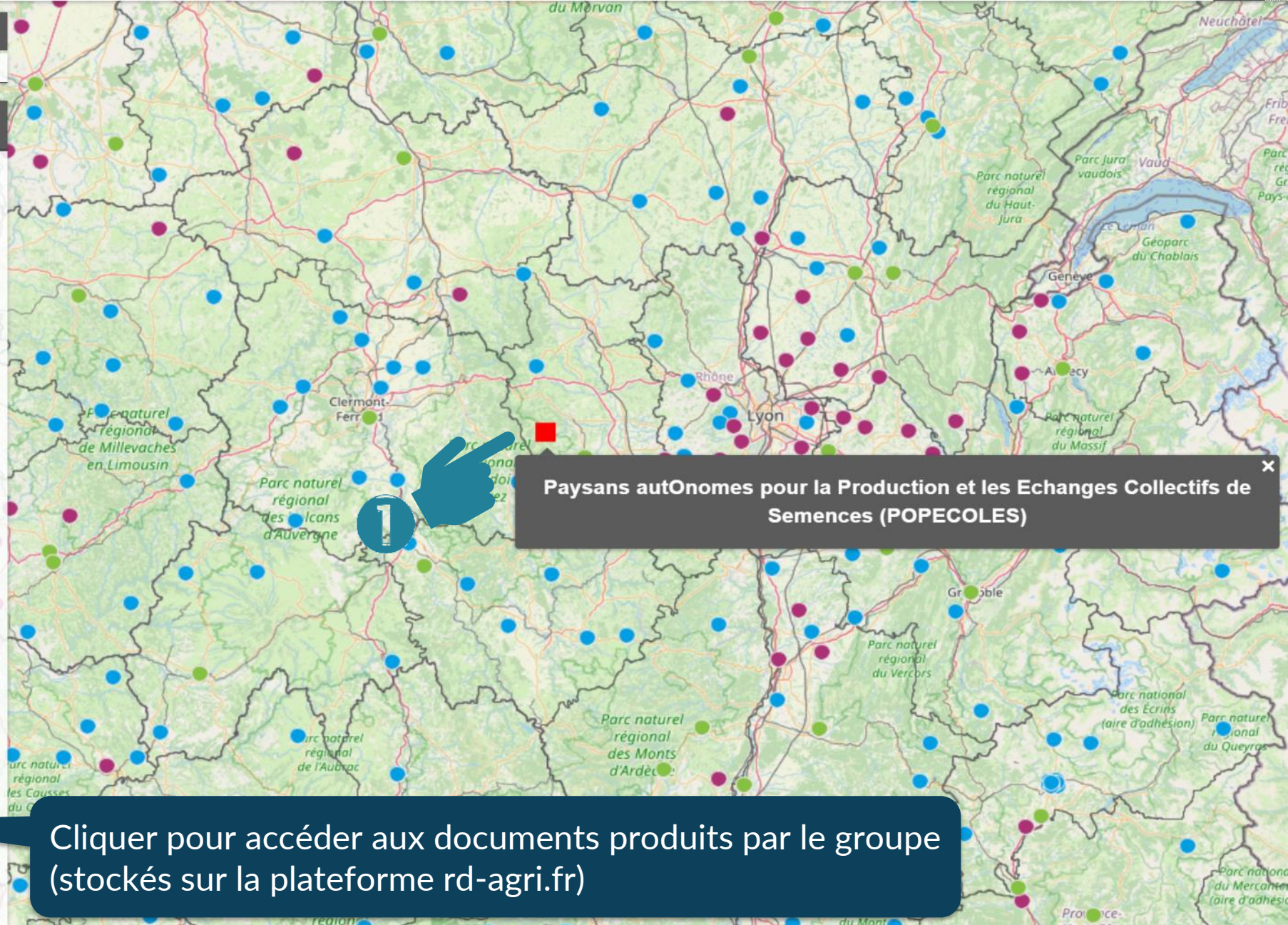
Production principale
Élevage

Thématique de travail
Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences, variétés)

Autonomie alimentaire des élevages
-

[En savoir plus sur le collectif](#)

 BUTIN Elodie
 elodie.addear.42@orange.fr



Cliquer pour accéder aux documents produits par le groupe (stockés sur la plateforme rd-agri.fr)

Projet

Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) -
2016

Publié par : Collectifs agroécologie

Paysans autOnomes pour la Production et les Echanges Collectifs de Semences (POPECOLES)

Résumé

Face à la crise grave que traverse l'élevage laitier, gagner en autonomie est primordial. Cela passe par la réduction des intrants, parmi lesquels les semences qui représentent un poste important. Le collectif porteur du projet GIEE POPECOLES cherche à renforcer son expérience de sélection de variétés de "maïs population" adaptées au territoire et aux pratiques locales en augmentant ses connaissances et en améliorant collectivement ses pratiques. Il étendra ensuite sa démarche à d'autres espèces et accorde une attention forte à la diffusion de ses pratiques au milieu agricole et plus largement.

- Autre(s) mot(s) clé(s) : Autonomie alimentaire des élevages, Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences, variétés), Bovin lait, Élevage

Description

La crise laitière de 2009 a amené les éleveurs du collectif à repenser leur système, parfois en passant en agriculture biologique, et à rechercher la baisse des charges en intrants, notamment par l'autonomie semencière en se tournant vers les maïs population. Depuis, les motivations se sont élargies à de multiples enjeux, traduisant le caractère systémique de leur approche. Le projet prévoit la mise en place d'une banque de travail, l'organisation des échanges de semences, la planification d'essais, de la formation, des temps collectifs de formation et d'échange à différentes étapes du projet, la création de références, la mutualisation au sein du groupe "maïs population" animé par le Réseau Semences Paysannes, l'appui à la conception, l'acquisition et l'utilisation de matériel spécifique en commun, ainsi que la capitalisation et la diffusion des résultats vers différents types de publics, dont le monde agricole, mais également l'enseignement agricole et les citoyens. Les objectifs visés par le projet sont multiples : - Économiques : l'amélioration de l'autonomie et de la résilience des systèmes de production, une réduction des coûts alimentaires des élevages, l'autonomie semencière et alimentaire, le maintien/la survie et à terme, la transmission des élevages ; - Environnementaux : la sélection de variétés adaptées au contexte et aux usages locaux (notamment une moindre dépendance aux intrants), le respect des sols, l'adaptation au changement climatique, l'augmentation de la biodiversité cultivée ; - Sociaux : la simplification de l'autoproduction des semences, la réappropriation des savoirs-faire, l'autonomie décisionnelle, l'organisation collective, les échanges entre pairs, la production collective et le partage, le lien avec l'enseignement.

Productions associées au projet

Faire ensemble : se nourrir les uns les autres sur le chemin de l'agriculture paysanne 2020

Document Publié par : Chambres d'agriculture Lien

3èmes rencontres nationales Maïs Population, du 11 au 13 septembre 2018 : Invitation Grand Public 2018

Document Publié par : Chambres d'agriculture PDF

3èmes rencontres nationales Maïs Population, du 11 au 13 septembre 2018 : Dossier de presse 2018

Document Publié par : Chambres d'agriculture PDF

Carte d'identité du groupe

- Structure porteuse : ADDEAR42
- Nombre d'agriculteurs : 21
- Département : Loire
- Territoire concerné : Loire et Rhône (Monts du Lyonnais)
- Date de reconnaissance du groupe : 20/07/2016
- Date de fin de reconnaissance du groupe : 30/06/2019

Dispositif d'accompagnement

- Structure d'accompagnement : ADDEAR 42
- Animateur : BUTIN Elodie - elodie.addear.42@orange.fr

Partenaires(s)

- 4 lycées agricoles
- ARDAB
- ARDEAR Centre
- AgriBioPerigord
- BTPL
- Elevage
- FRCIVAM
- FRCUMA
- L'Atelier Paysan
- Maison de la semence 42
- Pay roannais
- Res'OGM
- Réseau Semences paysannes
- SIMA Colses
- Vivre Bio en Roannais



3

Description du groupe

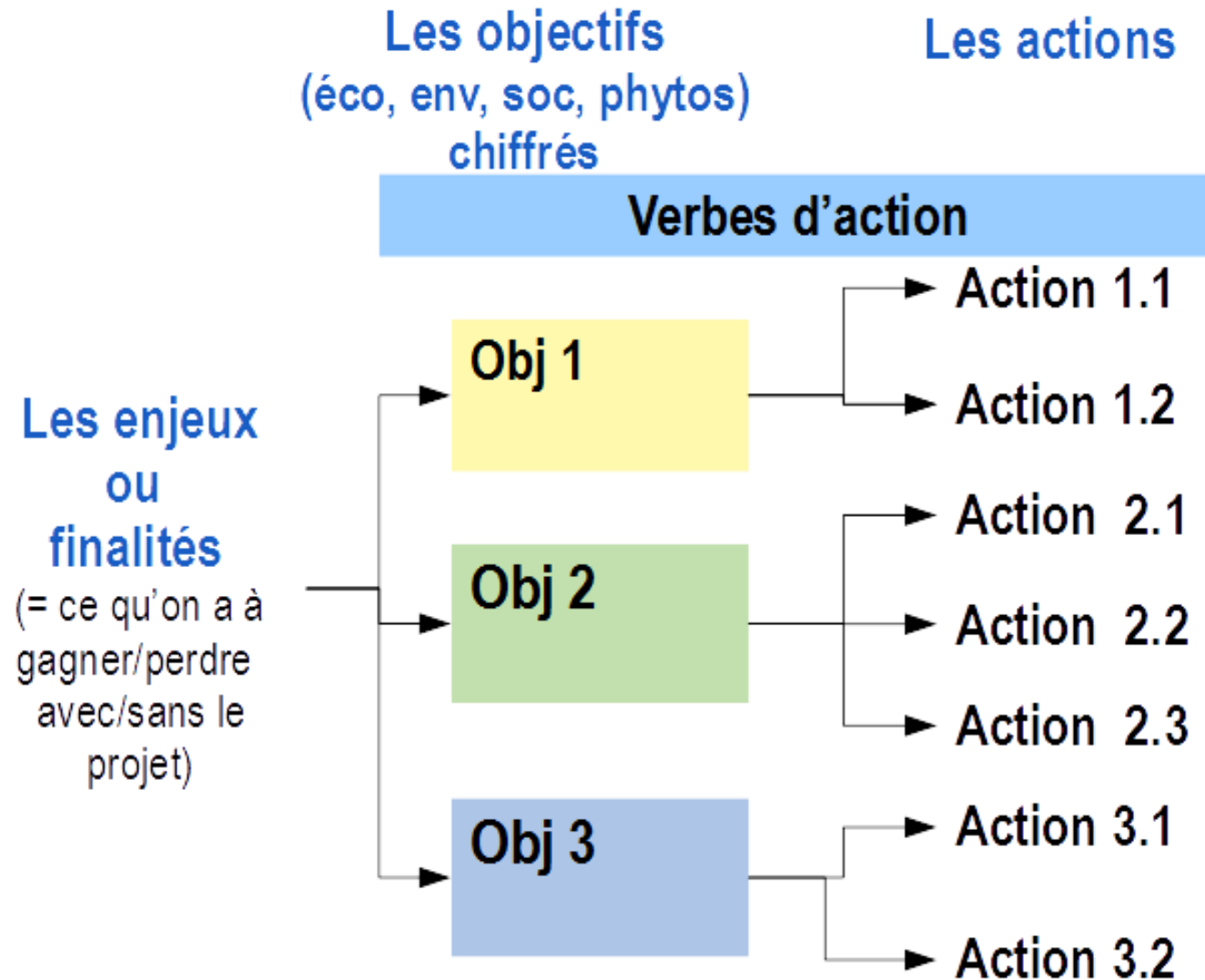
Productions : livrables que chaque animateur met en ligne au fur et à mesure de leur création

Partenaires du groupe

11 – Annexes : quelques éléments méthodologiques pour monter les dossiers

- Logigramme et indicateurs dans un projet, lien avec le diagnostic
- Le groupe et son animation
- Les partenaires
- La capitalisation

La notion de logigramme



NB. Une même action peut concourir à plusieurs objectifs

Les indicateurs dans un projet



Indicateurs, définition, caractéristiques

Définition

Outil d'évaluation et d'aide à la décision

Un indicateur doit être SMART

S	SPÉCIFIQUE : UNE ACTION – UN OBJECTIF
M	MESURABLE : UN INDICATEUR DE RÉSULTAT
A	ATTEIGNABLE : AMBITIEUX ET RAISONNABLE
R	RÉALISTE : PERTINENT ET LIÉ AU POSTE
T	TEMPOREL : UNE DATE – DES ÉTAPES

Indicateurs de projet : quels indicateurs pour quoi faire ?

Avez-vous fait ce que vous aviez prévu de faire (plan d'actions) ?

→ Indicateur de **réalisation** / mise en œuvre des actions

Pour justifier :

la reconnaissance GIEE/30 000

et les financements utilisés

Pièces ad hoc : CR de réalisation, justificatifs (feuilles d'émargement, CR de réunion, ...)

Quels effets directs ont eu les actions mises en œuvre ?

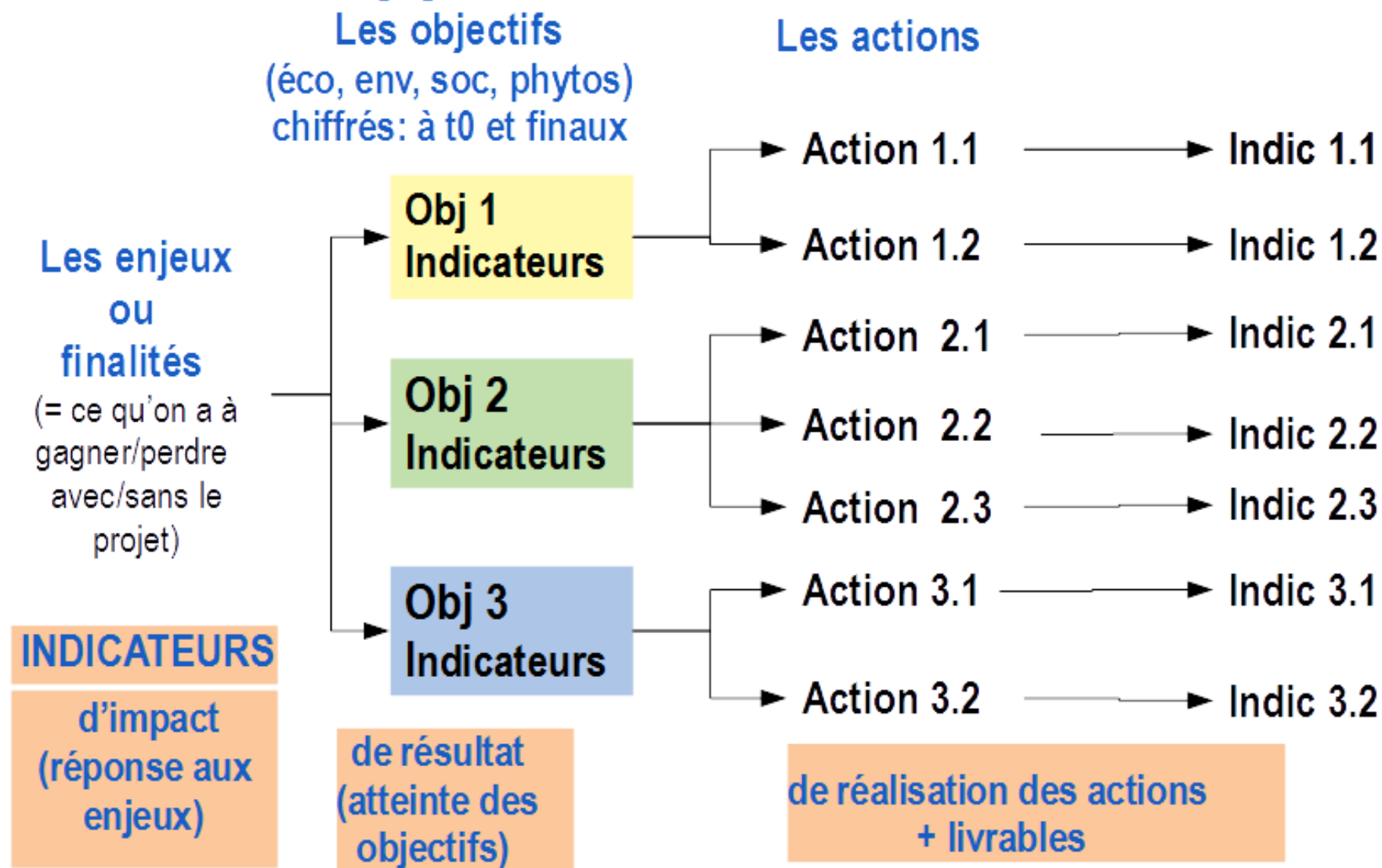
→ Indicateur de **résultat** des actions

Pour situer leur effet sur l'atteinte des objectifs que vous aviez choisis

Pièces ad hoc : CR de capitalisation, livrables réutilisables (formats variables)



La notion de logigramme



Plus value des indicateurs

Quelle plus-value identifiez-vous à traiter de ces indicateurs de performance dans les formations AE-MP pour favoriser une évolution du système ?

Points de repères

- ✓ Quantifier ses pratiques,
- ✓ Cerner ses points faibles
- ✓ Eclairer les impacts

Cadre de référence commun

- ✓ Echanger sur ses pratiques
- ✓ Partager ses expériences

Donne un T 0

- ✓ Suivre l'évolution
- ✓ Mesurer l'efficacité des mesures prises.

Vision globale

- ✓ Prendre des décisions



+ se rassurer
+ Communiquer sur ses pratiques (convaincre un financeur, un client, le grand public...)

Le diagnostic et sa place dans une logique de projet

- = Un **état des lieux** de la situation de départ qui fait progresser le(s) porteur(s) du projet dans son(leur) approche
- Diagnostic de quoi ?
 - de chaque exploitation (exigé dans le dossier de candidature à la reconnaissance GIEE ou groupe Ecophyto 30 000)
 - du territoire (diag AFOM) demandé dans le dossier
- Qui montre la singularité de la situation et de son évolution possible

Le diagnostic et sa place dans une logique de projet

- = Un **état des lieux** de la situation de départ qui fait progresser le(s) porteur(s) du projet dans son(leur) approche
- Diagnostic de quoi ?
 - de chaque exploitation (exigé dans le dossier de candidature à la reconnaissance GIEE ou groupe Ecophyto 30 000)
 - du territoire (diag AFOM) demandé dans le dossier
- Qui montre la singularité de la situation et de son évolution possible

Ce n'est pas une finalité en soi
C'est une étape de la démarche de projet
Pas de diagnostic sans méthode

- **A partager** au sein du collectif → constituer une culture-socle commune,
- indispensable pour **définir ensemble les objectifs communs** à assigner au projet de changement (plus, mieux, autrement)

Un exemple d'outil : diagagroeco.org (ACTA)



Trois modules constituent le cœur de l'outil :

- un module « pratiques » si vous souhaitez porter un regard sur les pratiques mises en œuvre sur l'exploitation,
- un module « performances » si vous souhaitez réfléchir aux performances économiques, environnementales et sociales de l'exploitation,
- un module « démarches » si vous souhaitez vous interroger sur les moyens que vous engagez pour faire évoluer votre exploitation (recherche d'information et de formation, actions collectives...).

Ces trois modules sont indépendants. Vous pouvez les utiliser tous ou choisir celui ou ceux qui vous intéressent.

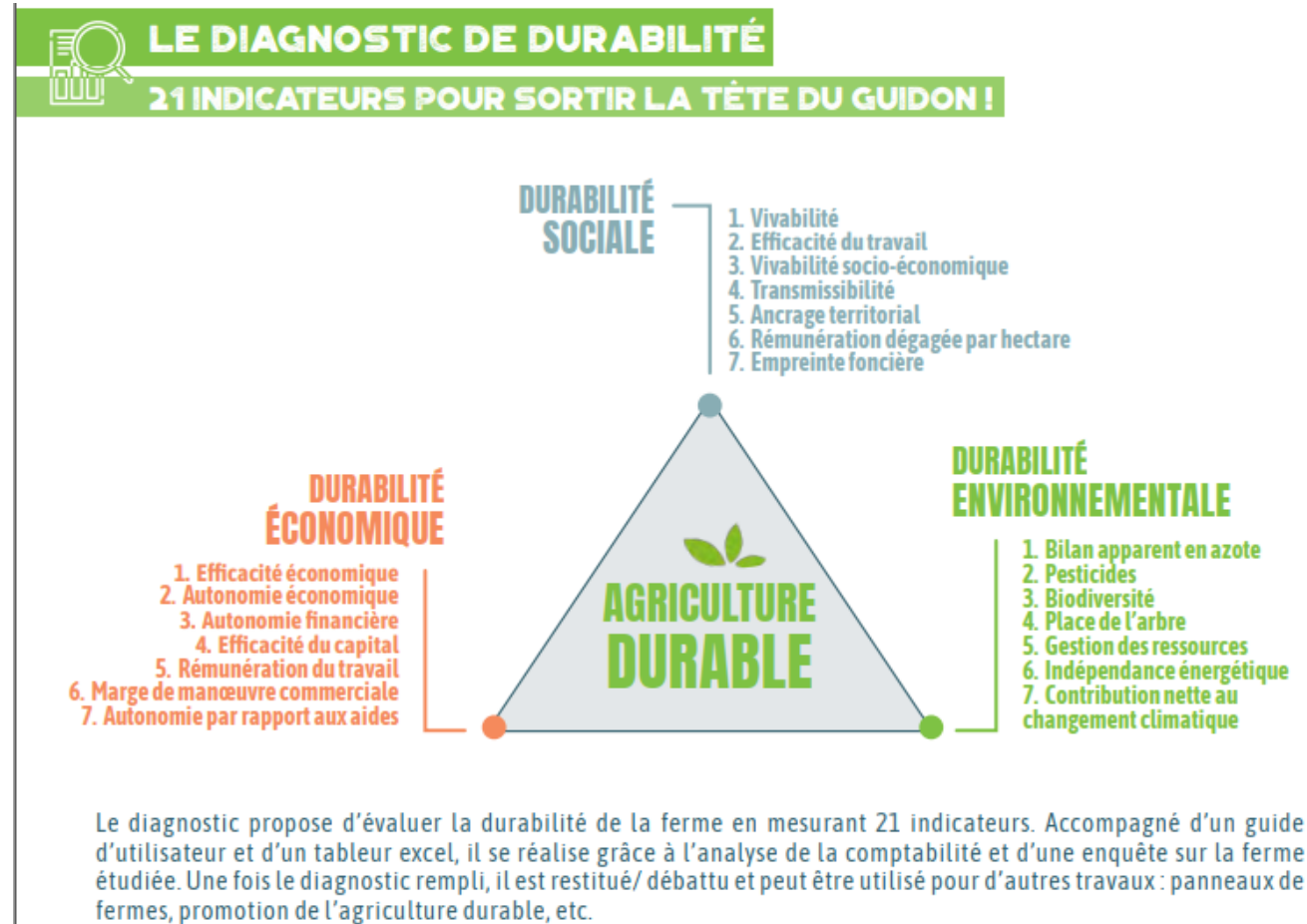
Si vous avez choisi de remplir l'ensemble de ces trois modules, deux autres modules complémentaires vous seront accessibles :

- un module « synthèse », qui vous permet d'estimer votre degré d'engagement dans un projet agro-écologique,
- un module « pistes de progrès », si vous souhaitez aller au-delà d'un diagnostic et commencer à réfléchir à ce que vous pourriez mettre en œuvre pour aller plus loin dans l'agro-écologie. Ce module vous permet ou bien de partir d'une performance que vous souhaitez améliorer et d'identifier alors des pistes de pratiques pouvant y contribuer, ou bien de partir d'une pratique que vous envisagez de mettre en place et d'identifier alors l'impact que cela pourrait avoir sur vos performances.



Un exemple d'outil : le diag CIVAM

<https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/agriculture-durable-thmatique/pourquoi-comment-evaluer-la-durabilite-dun-systeme-de-production/>



Indicateurs de résultats pour les GIEE : triple performance et pratiques agro-écologiques

- Pas d'outil de diagnostic imposé, pas d'indicateurs imposés
- Propositions d'outils :
 - [Vademecum](#) des méthodes de diagnostics de durabilité et de certification des exploitations agricoles et ateliers technologiques (réalisé par RésoThem de l'enseignement agricole, 2021)
- Ex : indicateurs issus de l'outil ACTA diagagroeco.org : voir sur <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Realiser-un-diagnostic-agro>
 - De **performance** : rentabilité (ex : VA/UMO en €),
autonomie et robustesse (ex : CO/CA hors primes en%)
 - De **production** : qualité des productions,
santé animale (ex : taux de mortalité des veaux avant sevrage)
 - **Énergie et ressources** : ex : quantité de P minéral épandu/ha
 - **Environnement** : Phytos (IFT),
sols (ex érosion : % de sols nus),
eau et nitrates (ex : solde d'N/ha),
biodiversité (ex : % PP dans la SAU, nb de variétés cultivées)
 - **Social** : travail (vivabilité et intensité, conditions)



Indicateurs de résultats pour les groupes Ecophyto 30 000

- Pas d'outil de diagnostic imposé mais outils proposés comme GIEE
- En termes de réalisation : *ex dans le formulaire bilan*
 - Nombre de réunions collectives
 - Types d'activités,
 - Nombre de partenaires associés et type de relation,
 - Nombre et nature des leviers mobilisés
 - Nombre d'actions de communication
- En termes de résultats
 - **Calcul des IFT OBLIGATOIRE ([calculatrice MASA](#)) pour chaque agriculteur du groupe**
 - Autres indicateurs au choix (charges phyto/ha, biodiversité, temps de travail, etc)

=> Permet de mesurer l'atteinte/écart aux objectifs Ecophyto

Le groupe et son animation

Un groupe, c'est :

Des personnes en interaction entre elles
+
Un objectif individuel pour chacun
+
Un objectif commun pour le groupe
+ quelque chose à résoudre



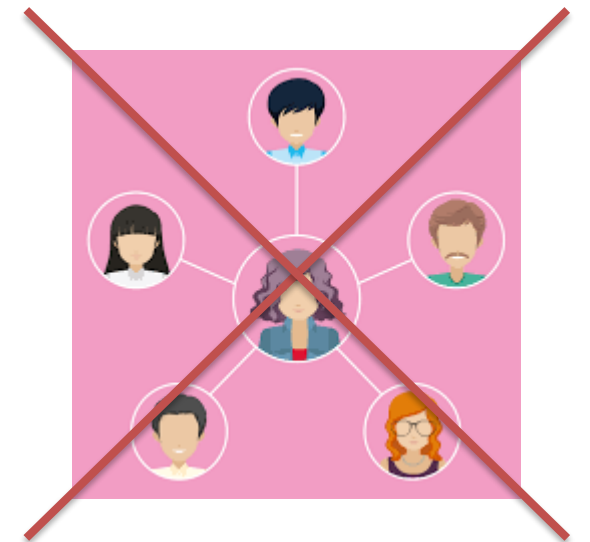
=> Une plus-value par rapport à une somme de personnes

Un groupe, ce n'est pas :

- Des personnes « convoquées » par le référent du groupe et qui interagissent uniquement avec le référent et pas entre elles
- Un comité de suivi du projet

Un groupe ne se limite pas à :

- Des échanges informels



Projet



avec le soutien du Casdar
Appel à projets
« innovation et partenariat »



LES DIFFÉRENTES POSTURES D'ACCOMPAGNEMENT

Certains partenaires de CAP VERT ont déjà travaillé sur la posture d'accompagnement de projets collectifs dans le cadre du projet Métiers circuits courts (Mecico)⁸. Ils ont mis en avant différentes postures pouvant être mobilisées, souvent en fonction du mandat donné par l'organisation employeuse des accompagnateurs et pouvant évoluer dans le temps.

Nous reprenons ici certaines définitions apportées dans la publication « *L'accompagnement au service des circuits courts* » :

Expert

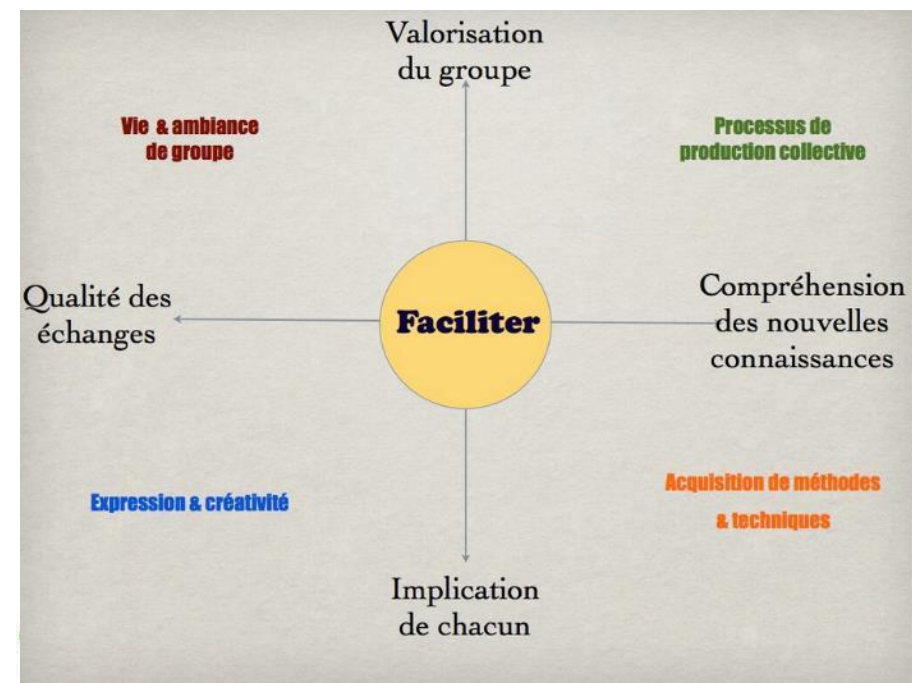
Il porte un ensemble de savoirs précis sur un sujet donné. Il s'agit d'un spécialiste qui doit faire preuve de pertinence dans les réponses à donner à quelqu'un qui recherche une expertise.

Animateur

Il se conçoit d'abord comme une personne ayant des compétences en animation, notamment de réunions ou de groupes de travail. La fonction d'animation est implicitement liée au travail avec un groupe. L'animateur aide au questionnement, reformule, organise, aide à l'organisation du travail...

Accompagnateur

Il « chemine avec ». Il reconnaît donc une notion de proximité (on croit digne d'intérêt le projet que l'on accompagne) mais aussi de distance liée à la posture « de côté », car sa place est en dehors du groupe. Un accompagnement se conçoit dans la durée et non par des interventions ponctuelles.



Les savoir-faire à développer

- Savoir faire exprimer et préciser les attentes des agriculteurs
- Savoir programmer et établir un programme au vu des attentes
- Savoir se placer en mode « résolution collective de problème à partir d'un diagnostic partagé »
- Savoir animer sur une journée terrain la dynamique du groupe
- Savoir animer un tour d'herbe ou de plaine sans prendre une posture prescriptive
- Repérer les agriculteurs relais et les experts extérieurs au groupe
- Définir la commande à l'expert et se placer à l'interface entre l'expert et le groupe
- Savoir synthétiser, organiser un bilan de journée, savoir rendre compte à l'ensemble du groupe...

Ressources sur l'animation d'un collectif

CIVAM : <http://www.agriculture-durable.org/ressources/ressources-pour-animateurs-de-groupes-dagriculteurs/>

L'étude conseil stratégique 2018 : <https://agriculture.gouv.fr/etude-sur-les-conditions-de-deploiement-dun-accompagnement-strategique-vers-une-agriculture-bas>

CUMA, projet Cap Vert: <http://www.cuma.fr/france/actualites/cap-vert-comprendre-et-accompagner-la-transition-agroecologique-en-collectif>

CASDAR changer : <https://www6.inrae.fr/systemesdecultureinnovants/Nos-Actions/Former-et-Accompagner/CHANGER>

Projet PSDR COTRAE (Collectifs en Transition AgroEcologique) : <https://www.psdr-ra.fr/Les-projets-PSDR-4/Transition-agroecologique/COTRAE>

Projet CASDAR DYNAMITAE (Dynamiser, appuyer et motiver pour la transition agro-écologique) : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/agro-ecologie/agro-ecologie-les-actus-pres-de-chez-vous/dynamitae-2019-2021-dynamiser-appuyer-et-motiver-pour-la-transition-agro-ecologique/>

Les partenaires dans le projet



Partenariat : définition



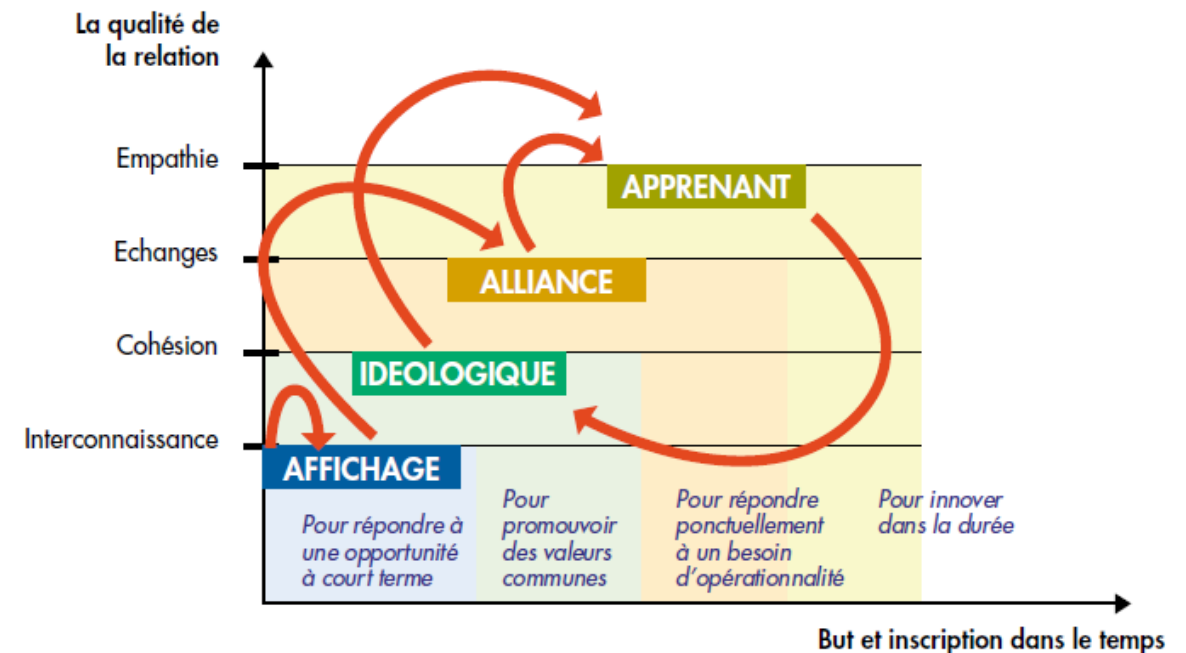
- une relation dans laquelle au moins deux parties, avec des **objectifs partagés**, s'entendent pour faire quelque chose ensemble, qu'elles n'auraient jamais pu faire seules **et pour le succès des 2 parties** → relation professionnelle + **sociale**
- Le partenariat suppose donc **un partage du travail (équipe)** et donc un partage :
 - des ressources, des pouvoirs, des avantages
 - mais aussi des risques, des prises de décision et des responsabilités.
- Peut être formalisé dans une convention (bi ou multi-partite)
- Partenaire ≠ prestataire de service, fournisseur, client, soutien moral

Partenariat : ses intérêts



- Augmenter **la portée de l'action** au-delà de son public, de son territoire, de son secteur...
- Créer **une production nouvelle ou plus pertinente** que l'existant (en associant des compétences, par exemple)
- Assurer la **réussite du projet** en intégrant les jeux d'acteurs (des partenaires)
- Assurer des **ressources financières** suffisantes à ses propres projets par la mise en synergie
- Un partenariat à niveau variable :

Source :
projet *kaléinove*



Partenariat de l'enseignement agricole avec les collectifs

- **Implication de la ferme de l'établissement :**
 - Membre du collectif → Participation aux échanges de pratiques
 - support d'un essai ou expérimentation (sur une parcelle ou dans l'élevage)
 - support d'une visite des membres du collectif sur l'exploitation de l'établissement
 - Support dans des formations (valorisation d'une compétence ou d'une innovation ; ex : conduite de matériel)
 - Faciliter le lien enseignement – développement
 - accueil d'une réunion technique ou d'une journée de communication-diffusion autour du projet du collectif (lieu adapté : accessibilité, sécurité, logistique, intérêt, ouverture)

Partenariat de l'enseignement agricole avec les collectifs

Types d'actions potentielles :

• En amont ou début de projet :

- Bibliographie
- diagnostics agro-écologiques d'exploitations du collectif
- travail d'un groupe d'élèves-classe sur les indicateurs du projet
- participation et expertise pédagogique sur des ateliers de co-innovation

• En cours de projet :

- organisation ou accueil d'une réunion technique
- réalisation d'un essai, expérimentation sur l'exploitation de l'établissement
- organisation d'une visite des membres du collectif sur l'exploitation de l'établissement
- observations-suivis sur des parcelles d'agriculteurs du collectif par des élèves
- échanges de pratiques entre agriculteurs,
- Organisation de formations

• En cours et/ou fin de projet : capitalisation et diffusion

- travail d'un groupe d'élèves-classe sur les indicateurs du projet
- organisation d'une journée de communication-diffusion autour du projet du collectif dans l'établissement
- réalisation de supports (fiches, posters, ...)...

Implication de l'enseignement agricole dans les collectifs

Informations à disposition

• Nationales et génériques :

- Vidéo « Qu'est ce qu'un EPL ? Quel intérêt pour un projet de recherche? »
<http://valomieux.blogspot.com/2015/04/quest-ce-quun-epl-quel-interet-pour-un.html>
- document national Casdar <https://www.adt.educagri.fr/dossiers-thematiques/recherche-developpement-guide-pour-aider-a-impliquer-les-eplefpa.html>

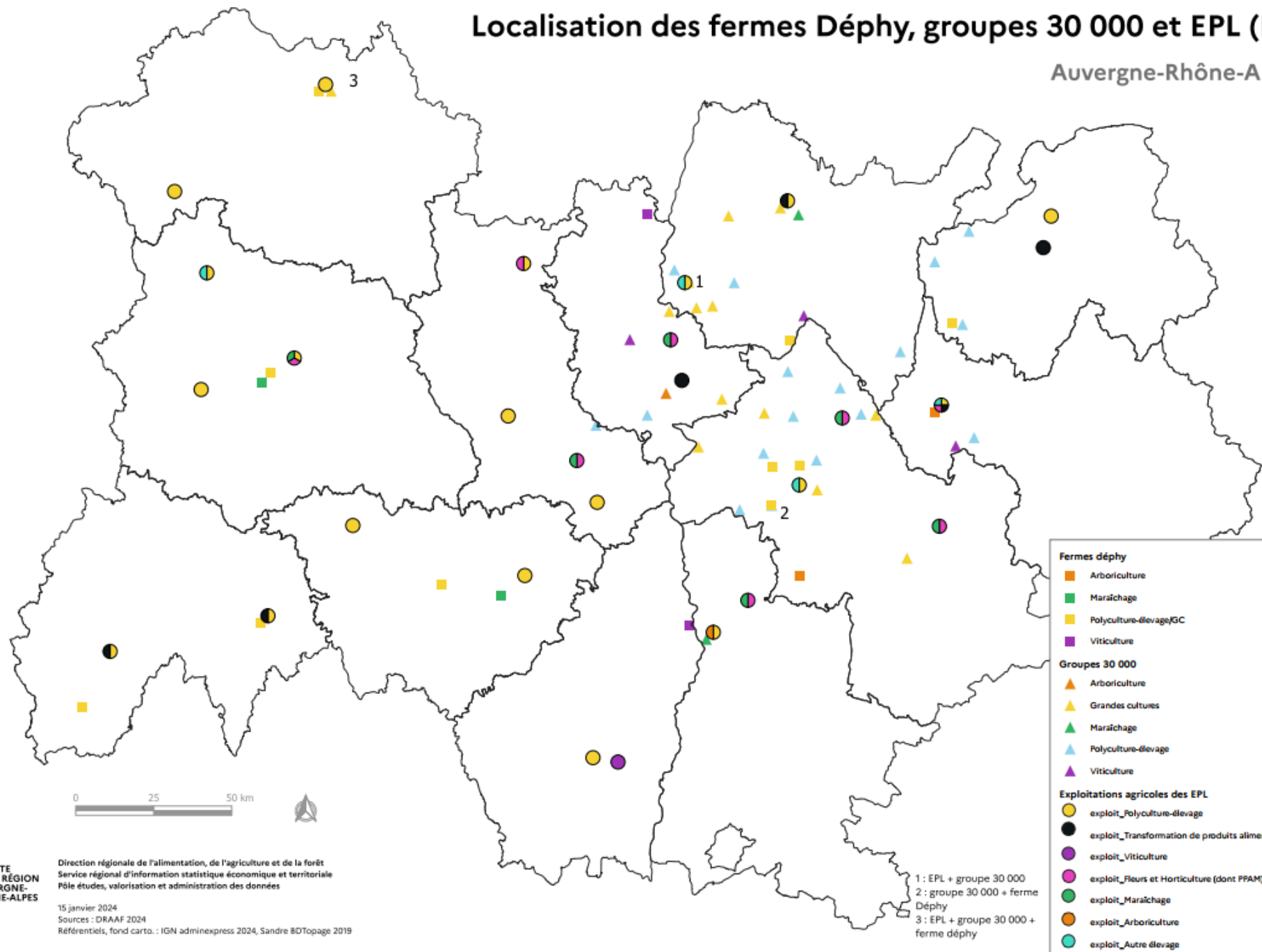
• Régionales AuRA :

- Des référents « enseigner à produire autrement »
-> contacter le SRFD : Mathilde CAMPEDELLI : mathilde.campedelli@educagri.fr
- Un livret de présentation des exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Decouvrez-les-exploitations-et>



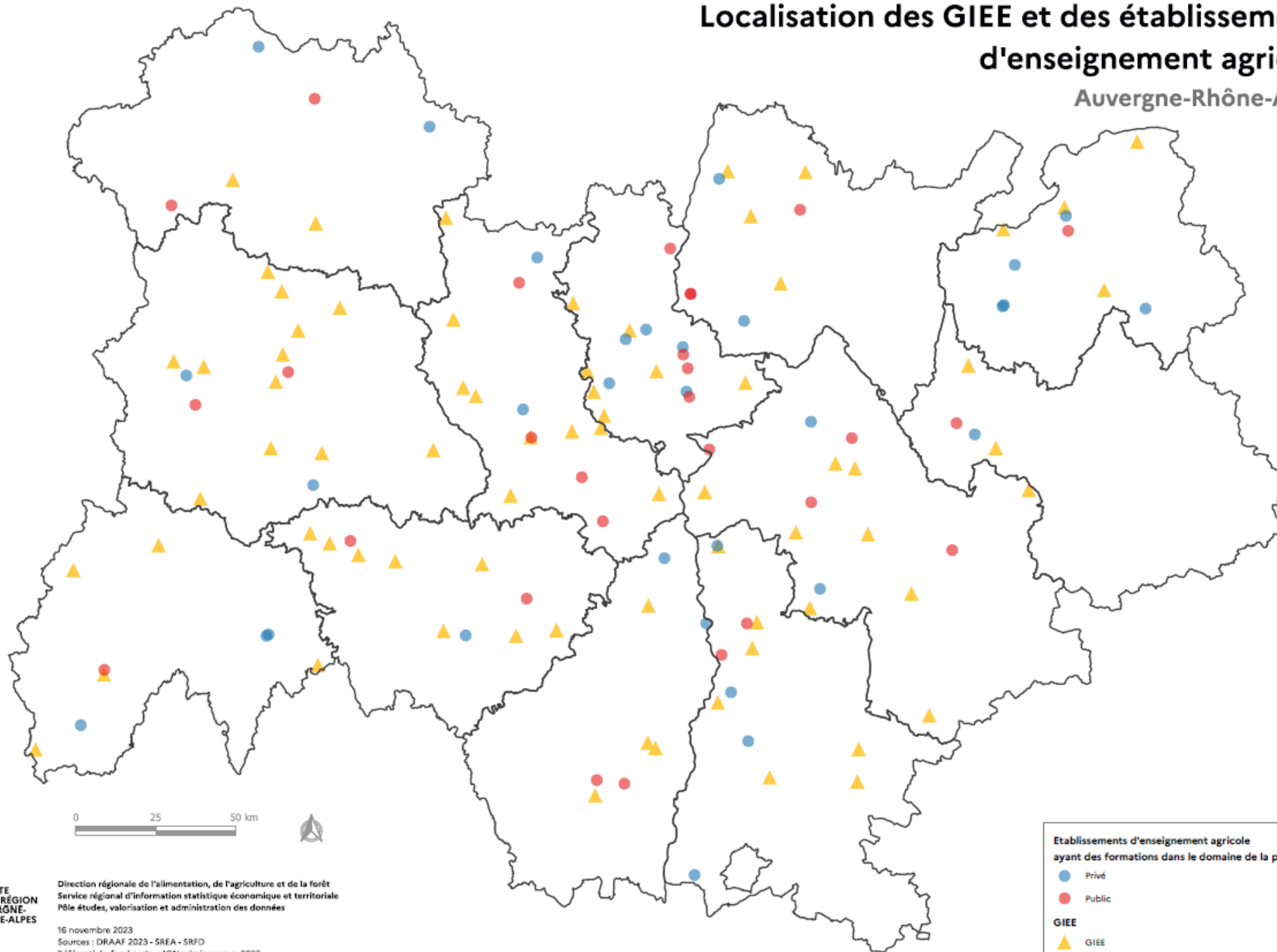
Localisation des fermes Déphy, groupes 30 000 et EPL (EA)

Auvergne-Rhône-Alpes



Localisation des GIEE et des établissements d'enseignement agricole ayant des formations dans le domaine de la production

Auvergne-Rhône-Alpes



Autres types de partenaires (exemples)

Autres structures de développement agricole

ITSAP (cf. document « concilier production apicole, service de pollinisation et productions végétales et animales dans le cadre d'un GIEE

Acteurs économiques des filières (coop, négoce, distributeur...)

Organisme de recherche/développement (institut technique, INRAE, enseignement supérieur agronomique, station expérimentale)

Animateur-riche de démarche territoriale (syndicat d'eau, collectivité territoriale type communauté de communes, PNR, métropole, ...)

Bee friendly